



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

P.242.21-0

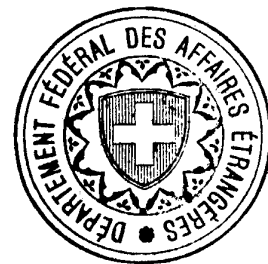
CIEC 3 / 98

Notification
aux Etats membres de la
Commission Internationale de l'Etat Civil

Demande d'adhésion à la Commission présentée par la République de Croatie

Le 30 juin 1998, le Gouvernement de la République de Croatie a présenté au Gouvernement suisse une demande d'adhésion à la Commission Internationale de l'Etat Civil.

Le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur de communiquer la demande d'adhésion aux Etats membres ainsi qu'au Secrétariat général de la Commission, en application de l'article unique, paragraphe 2, du Protocole additionnel au Protocole relatif à la Commission Internationale de l'Etat Civil, signé à Luxembourg le 25 septembre 1952.



Berne, le 10 juillet 1998